



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Technologies de l'information

PIJ

Projet Intégration Jeunesse

DOMAINE INFORMATIONNEL

STATISTIQUES PROVINCIALES - BILAN DES DPJ-DP 2016-2017

Numéro

du mandat : R00811

Responsable

du mandat : Patrice Leroux

Rédigé par : Patrice Leroux

Coordonnateur de l'actif PIJ
DGTI-MSSS

Mise à jour

du document : 2017-04-13

Historique des modifications

Responsable	Date	Version	Description de la modification
Patrice Leroux	2017-03-17	0.9	Version initiale
Patrice Leroux	2017-03-27	1	Version finale après analyse de Joanne Reid
Ariane Labbé	2017-04-13		

1. INTRODUCTION	7
Objectif du document.....	7
Document pertinent	7
2. CONTEXTE	7
3. DÉTAIL DU CAS D'UTILISATION	7
4. SIGNALEMENTS DURANT L'ANNÉE	8
Signalements traités durant l'année (R261)	8
Les signalements retenus (R251).....	8
Les signalements non retenus (R241).....	8
Les signalements non retenus (moyens pris par les parents) (R1)	9
Les signalements non retenus (insuffisance des faits relatés) (R2)	9
5. SIGNALEMENTS RETENUS PAR PROBLÉMATIQUE	10
Correspondances	10
Les signalements retenus (R417).....	10
Les signalements retenus (Abandon) (R415).....	10
Les signalements retenus (Abus physique) (R412).....	11
Les signalements retenus (Abus sexuel) (R413).....	11
Les signalements retenus (Troubles de comportement sérieux) (R414).....	11
Les signalements retenus (Mauvais traitements psychologiques) (R416)	12
La ventilation des signalements retenus (Mauvais traitements psychologiques) R416V	12
La ventilation des signalements retenus (Mauvais traitements psychologiques) R416V2	12
Les signalements retenus (Négligence) (R411)	13
Problématiques relatives aux signalements retenus (R6)	13
6. ENFANTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN SIGNALEMENT	14
Enfants ayant eu au moins un signalement (R7).....	14
Enfants ayant eu au moins un signalement retenu (R21101)	14
7. PROVENANCE DES SIGNALEMENTS TRAITÉS	15
Provenance des signalements traités (R9).....	15
8. ÉVALUATIONS TERMINÉES	16
Correspondances	16
Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDC a été rendue (R13).....	16
Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDC a été rendue (R457).....	16
Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDNC a été rendue (R14)	17
Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDNC a été rendue (R467)	17

Services « Évaluation » pour lesquels une décision «Autres» a été rendue (R15).....	17
Services « Évaluation » pour lesquels une décision «Autres» a été rendue (R477).....	17
9. LE NOMBRE DE JEUNES ÉVALUÉS	19
Le nombre de jeunes évalués ventilés par problématique (R12)	19
10. ENFANTS PRIS EN CHARGE	20
Enfants pris en charge par le DPJ (EPC)	20
Enfants pris en charge par le DPJ (NPC).....	20
11. ENFANTS BÉNÉFICIAIRE DE MESURES PJ	21
Enfants bénéficiant de mesures de protection de la jeunesse ordonnées jusqu'à 18 ans au 31 mars (Toutes mesures) (R17)	21
Enfants bénéficiant de mesures de protection de la jeunesse jusqu'à 18 ans au 31 mars (Enfants hébergés) (R18).....	21
Enfants bénéficiant de mesures de protection de la jeunesse jusqu'à 18 ans au 31 mars (Enfants confiés) (R19).....	21
12. MILIEU DE VIE DES ENFANTS À L'APPLICATION DES MESURES	23
Milieu de vie des enfants à l'application des mesures au 31 mars 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017; (R20)	23
13. TROUBLES DE COMPORTEMENT À L'AM.....	24
Ventilations des troubles de comportement à l'application des mesures au 31 mars 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017; (R20b)	24
14. PROJETS DE VIE DES ENFANTS PLACÉS ET CONFIÉS	25
Projets de vie des enfants placés et confiés au 31 mars 2014 (R21)	25
15. APPLICATIONS DE MESURES TERMINÉES.....	26
Liste des services Application des mesures terminés dans l'année, 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017	26
16. ADOPTION QUÉBÉCOISE	27
Nombre d'enfants adoptés au Québec durant la période (R22).....	27
17. RECHERCHE D'ANTÉCÉDENTS	28
Services Recherche d'antécédents réalisés (R1243).....	28
18. RETROUVAILLES	29
Services Retrouvailles réalisés (R1244).....	29
19. TUTELLE.....	30
Nombre d'enfants sous tutelle pour lesquels une aide financière était accordée à la fin de l'année (R17126) 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017	30
Nombre de jugement de tutelle accordé dans l'année (R52)	30
Nombre de requêtes en tutelle en cours (R53)	30
20. NOMBRE D'ADOLESCENTS CONTREVENANTS.....	31

Nombre d'usagers ayant fait l'objet d'une intervention du CJ – LSJPA (R1411) (Pour trois ans).....	31
21. NOMBRE D'ADOLESCENTS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION/ORIENTATION.....	32
Nombre d'adolescents évalués/orientés par le DP (R26).....	32
22. NOMBRE D'ÉVALUATIONS/ORIENTATIONS RÉALISÉES	33
Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées (R3141).....	33
Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Arrêt d'intervention » (R3111)	33
Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Référence au PPCP» (R3121)	33
Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Sanctions extrajudiciaires» (R3131).....	34
Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Autres décisions» (R54)	34
23. NOMBRE D'ADOLESCENTS CONCERNÉS PAR LES SANCTIONS EXTRAJUDICIAIRES	35
Nombre d'adolescents concernés par les sanctions extrajudiciaires (R9121)	35
24. NOMBRE DE SANCTIONS EXTRAJUDICIAIRES ACCOMPLIES	36
Nombre de sanctions extrajudiciaires accomplies depuis 2004 (R30)	36
25. RAPPORT PRÉDÉCISIONNELS.....	37
Nombre de rapports prédécisionnels demandés (R811).....	37
Nombre de rapports prédécisionnels complétés (R821)	37
Nombre de jeunes concernés par les rapports pré décisionnels complétés (R31)	37
26. SANCTIONS JUDICIAIRES EXÉCUTÉES.....	38
Nombre de sanctions judiciaires exécutées (R831-R881-R8111-R8121-R8131-R8141-R8151-R8161-R8171-R8181-R8191-R8201).....	38
Nombre de jeunes concernés par les sanctions judiciaires exécutées (R8221)	38
27. PEINES ORDONNÉES DURANT L'ANNÉE IMPLIQUANT LE DP.....	39
Nombre de peines avec mise sous garde (R33)	39
Nombre de peines purgées dans la collectivité (sans mise sous garde) (R34).....	39
28. DURÉE DES MISES SOUS GARDE	40
Durée des mises sous garde (R39).....	40
29. DÉTAIL DES SANCTIONS EXTRAJUDICIAIRES	41
Détail des sanctions extrajudiciaires (R91_101)	41
30. NOMBRE D'ADOLESCENTS DÉTENUS	42
Nombre d'adolescents détenus (R36).....	42
31. NOMBRE D'ADOLESCENTS MIS SOUS GARDE	43
Nombre d'adolescents mis sous garde (R37)	43
32. DURÉE DES DÉTENTIONS AVANT LE PRONONCÉ DE LA PEINE.....	44
Durée des détentions avant le prononcé de la peine (R38)	44

33. NOMBRE DE TRANSFÈREMENTS	45
Nombre de transfèrements par année depuis 2004 (R50)	45
34. RPD AVEC ASSUJETTISSEMENT	46
RPD avec assujettissement depuis 2003 (R51)	46
35. ADOLESCENTS LORS DE LA PREMIÈRE MISE SOUS GARDE (R55).....	47
Âge et sexe lors de la 1 ^{re} mise sous garde par année depuis 2003.....	47
36. ANNEXE - REGROUPEMENTS DE VENTILATIONS R416V2	48

1. Introduction

Objectif du document

Ce document présente le contexte d'utilisation et les différentes règles spécifiques au «Bilan des DPJ/DP 2016-2017». Il s'inscrit dans le cadre de l'analyse fonctionnelle du domaine informationnel.

Document pertinent

AS-480 Rapport statistique annuel - centres jeunesse.

2. Contexte

Le cas d'utilisation « Bilan des DPJ » est appelé au moins une fois par année pour rendre compte des activités des secteurs Protection de la jeunesse, Adoption et Adolescents contrevenants.

3. Détail du cas d'utilisation

Les requêtes développées ne calculent aucun pourcentage étant donné que les pourcentages seront calculés sur les cumulatifs provinciaux.

Le bilan des DPJ 2016-2017 se présente sous deux formats, tel l'AS-480, en ce qui a trait aux usagers autochtones. La requête peut donc servir pour un Bilan général, incluant tous les usagers, ou un Bilan autochtone, ciblant uniquement les autochtones sur réserve.

4. Signalements durant l'année

Années requises : 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017

Ventilation : Groupe d'âge 0-5 ans, 6-12 ans, 13-15 ans, 16-17 ans (âge à la décision du RTS); Sexe

Signalements traités durant l'année (R261)

4.1.1 Explications

Ce sont les signalements pour lesquels une décision a été rendue dans l'année. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la fin du service RTS a été saisie.

4.1.2 Correspondance

Cette donnée est égale à l'AS-480 P02L06C01.

Les signalements retenus (R251)

4.1.3 Explications

Ce sont les signalements pour lesquels une décision de rétention a été rendue dans l'année. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la fin du service RTS a été saisie.

4.1.4 Correspondance

Cette donnée est égale à l'AS-480 P02L05C01.

Les signalements non retenus (R241)

4.1.5 Explications

Ce sont les signalements pour lesquels une décision de non-rétention a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la fin du service RTS a été saisie.

4.1.6 Correspondance

Cette donnée doit être égale à la donnée de l'AS-480 P02L04C01.

Les signalements non retenus (moyens pris par les parents) (R1)

4.1.7 Explications

Ce sont les signalements pour lesquels une décision de non-rétention (moyens pris par les parents) a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service RTS a été saisie.

4.1.8 Correspondance

Le total des deux requêtes R1 et R2 est égal à la requête « (R241) Les signalements non retenus » et à l'AS-480 P02 L04 C01

Les signalements non retenus (insuffisance des faits relatés) (R2)

4.1.9 Explications

Ce sont les signalements pour lesquels une décision de non-rétention (insuffisance des faits relatés) a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service RTS a été saisie.

4.1.10 Correspondance

Le total des deux requêtes R1 et R2 est égal à la requête « (R241) Les signalements non retenus » et à l'AS-480 P02 L04 C01

5. Signalements retenus par problématique

Ventilation : Groupe d'âge 0-5 ans, 6-12 ans, 13-15 ans, 16-17 ans; Sexe
Années requises ; 2014-2015, 2015-2016; 2016-2017 (âge à la décision du RTS)

Correspondances

R6	AS-480
R6 - Signalements retenus au total	R417 - Les signalements retenus
R6 - Abandon	R415 - Les signalements retenus (Abandon)
R6 - Abus physique	R412 - Les signalements retenus (Abus physique)
R6 - Abus sexuel	R413 - Les signalements retenus (Abus sexuel)
R6 - Troubles de comportements sérieux	R414 - Les signalements retenus (Troubles de comportement sérieux)
R6 - Mauvais traitements psychologiques	R416 - Les signalements retenus (Mauvais traitements psychologiques)
R6 - Négligence	R411 - Les signalements retenus (négligence)
R6 - Risques sérieux d'abus sexuel	
R6 - Risque sérieux d'abus physique	
R6 - Risque sérieux de négligence	

Les signalements retenus (R417)

5.1.1 Explications

Ce sont les signalements dont la date de décision de rétention a été saisie dans la période.

5.1.2 Correspondance

Cette donnée doit être égale à la donnée de l'AS-480 P04L01C07.

Les signalements retenus (Abandon) (R415)

5.1.3 Explications

« Cette donnée correspond au nombre de signalements retenus dont la date de décision de retenir est saisie durant l'année. Lorsqu'un signalement est associé à plus d'une problématique, l'établissement indique le signalement à la problématique principale. »

5.1.4 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L01 C05

Les signalements retenus (Abus physique) (R412)

5.1.5 Explications

« Cette donnée correspond au nombre de signalements retenus dont la date de décision de retenir est saisie durant l'année. Lorsqu'un signalement est associé à plus d'une problématique, l'établissement indique le signalement à la problématique principale. »

5.1.6 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L01 C02

Les signalements retenus (Abus sexuel) (R413)

5.1.7 Explications

« Cette donnée correspond au nombre de signalements retenus dont la date de décision de retenir est saisie durant l'année. Lorsqu'un signalement est associé à plus d'une problématique, l'établissement indique le signalement à la problématique principale. »

5.1.8 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L01 C03

Les signalements retenus (Troubles de comportement sérieux) (R414)

5.1.9 Explications

« Cette donnée correspond au nombre de signalements retenus dont la date de décision de retenir est saisie durant l'année. Lorsqu'un signalement est associé à plus d'une problématique, l'établissement indique le signalement à la problématique principale.»

5.1.10 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L01 C04

Les signalements retenus (Mauvais traitements psychologiques) (R416)

5.1.11 Explications

« Cette donnée correspond au nombre de signalements retenus dont la date de décision de retenir est saisie durant l'année. Lorsqu'un signalement est associé à plus d'une problématique, l'établissement indique le signalement à la problématique principale. »

5.1.12 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L01 C06

La ventilation des signalements retenus (Mauvais traitements psychologiques) R416V

5.1.13 Explications

« Cette donnée correspond au nombre saisi de chacune des ventilations de l'alinéa 38 c) Mauvais traitement psychologiques pour les signalements retenus de la R416. Comme le nombre de ventilations saisies n'est pas limité, le nombre total excède le nombre de signalements.»

5.1.14 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

La ventilation des signalements retenus (Mauvais traitements psychologiques) R416V2

5.1.15 Explications

« Cette donnée fait état, pour chacun des regroupements de ventilations précisés en annexe, du nombre de signalements retenus dont la problématique principale est égale à 38 c).»

Autres

Conflit de couple

Conflit de séparation

Contrôle excessif

Dénigrement

Exploitation

Exposition à la violence causée par la mère

Exposition à la violence causée par le père

Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère

Exposition à la violence par la mère

Indifférence
Isolement
Menaces
Rejet affectif

5.1.16 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

Les signalements retenus (Négligence) (R411)

5.1.17 Explications

« Cette donnée correspond au nombre de signalements retenus dont la date de décision de retenir est saisie durant l'année. Lorsqu'un signalement est associé à plus d'une problématique, l'établissement indique le signalement à la problématique principale. » N. B. Cette donnée inclut également les risques sérieux de négligence, d'abus physique et d'abus sexuel.

5.1.18 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L01 C01

Problématiques relatives aux signalements retenus (R6)

5.1.19 Explications

« Cette requête reprend les signalements retenus par problématique, mais sans regrouper les risques à la négligence. »

6. Enfants ayant fait l'objet d'un signalement

Enfants ayant eu au moins un signalement (R7)

6.1.1 Explications

« Ce sont les enfants différents dont au moins un signalement (service RTS) a été traité durant la période. Les signalements traités sont identifiés par la date de saisie de fin du service. »

6.1.2 Correspondance

Aucune correspondance

Enfants ayant eu au moins un signalement retenu (R21101)

6.1.3 Explications

« Ce sont les enfants différents dont au moins un signalement (service RTS) a été retenu durant la période. Les signalements retenus sont identifiés par la décision et la date de saisie de fin du service. »

6.1.4 Correspondance

Cette donnée n'a pas de correspondance.

7. Provenance des signalements traités

Ventilation : Territoire de CLSC, Décision

Années requises : 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017

Provenance des signalements traités (R9)

7.1.1 Explications

« Ce sont les requérants des signalements traités, ils sont dénombrés par la décision et par la date à laquelle la fin du service RTS a été saisie. »

7.1.2 Correspondance

Compte tenu de la possibilité de saisir plus d'un signalants par service RTS, il n'y a plus de concordance à établir avec le nombre de signalement. La requête est ainsi modifiée cette année (2017/02) pour utiliser les données de la nouvelle table E_REQUERANT.

8. Évaluations terminées

Correspondances

R13-14-15	AS-480
R13 – Total Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDC a été rendue	R457 - Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDC a été rendue
R14 – Total Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDNC a été rendue	R467 - Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDNC a été rendue
R15 - Évaluations terminées autres	R477 - Nombre d'évaluations terminées durant la période - Fermeture pour autres raisons – Total Art.38 et 38.1

Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDC a été rendue (R13)

8.1.1 Explications

« Ce sont les services « Évaluation » pour lesquels une décision de «sécurité développement compromis» a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle de fin du service « Évaluation » a été saisie.»

8.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L05 C07

Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDC a été rendue (R457)

8.1.3 Explications

« Ce sont les services « Évaluation » pour lesquels une décision de «sécurité développement compromis» a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle de fin du service « Évaluation » a été saisie.»

8.1.4 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L05 C07 et au total de la requête R13

Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDNC a été rendue (R14)

8.1.5 Explications

« Ce sont les services « Évaluation » pour lesquels une décision de «sécurité développement non compromis» a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle de fin du service « Évaluation » a été saisie. Les problématiques correspondent à l'alinéa principal de décision et si absence, à l'alinéa principal actif». Ces évaluations sont dénombrées selon qu'il y a eu référence ou non après la décision.»

8.1.6 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L06 C07

Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDNC a été rendue (R467)

8.1.7 Explications

« Ce sont les services « Évaluation » pour lesquels une décision de «sécurité développement non compromis» a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle de fin du service « Évaluation » a été saisie.»

8.1.8 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L06 C07 et à la requête « Services « Évaluation » pour lesquels une décision SDNC a été rendue (R14) »

Services « Évaluation » pour lesquels une décision «Autres» a été rendue (R15)

8.1.9 Explications

« Ce sont les services « Évaluation » pour lesquels une décision d'«incapacité de procéder» ou «transfert inter CJ avant décision» ou «autre transfert avant décision » a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la fin du service « Évaluation » a été saisie. Les problématiques correspondent à l'alinéa principal de décision et si absence, à l'alinéa principal actif.»

8.1.10 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L07 C07

Services « Évaluation » pour lesquels une décision

«Autres» a été rendue (R477)

8.1.11 Explications

« Ce sont les services « Évaluation » pour lesquels une décision d'«incapacité de procéder» ou «transfert inter CJ avant décision» ou «autre transfert avant décision » a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la fin du service « Évaluation » a été saisie.»

8.1.12 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P04 L07 C07

9. Le nombre de jeunes évalués

Le nombre de jeunes évalués ventilés par problématique (R12)

9.1.1 Explications

« Ce sont les enfants différents dont au moins une évaluation a été terminée durant la période. Les évaluations terminées sont identifiées par la date de saisie de fin du service. » Si un enfant a eu deux évaluations pour des problématiques principales différentes, il apparaîtra dans les deux ventilations. La donnée R12A précise le nombre d'usagers distincts peu importe les ventilations.

9.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a pas de correspondance.

10. Enfants pris en charge

Années requises : 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017;

Ventilation : par problématique, sans regroupement, par territoire de CLSC, par groupe d'âge (selon l'âge au 31 mars).

Enfants pris en charge par le DPJ (EPC)

10.1.1 Explications

« C'est l'ensemble des prises en charge dans la période »:

- Les services de type Application des mesures actifs à la date de fin de la période ;
- Les services de type Application des mesures fermés dans la période sauf ceux qui sont fermés en raison d'un transfert inter CJ ;
- Les interventions terminales menées à terme au cours de la période ;
- Les prises en charge décidées dans la période au cours des services de type Orientation mais dont le début du service de type Application des mesures est postérieur à la date de fin de la période.

Enfants pris en charge par le DPJ (NPC)

10.1.2 Explications

« Ce sont les nouvelles prises en charge dans la période » :

- Les prises en charge décidées dans la période au cours des services de type Orientation ;
- Les interventions terminales menées à terme au cours de la période.

11. Enfants bénéficiant de mesures PJ

Enfants bénéficiant de mesures de protection de la jeunesse ordonnées jusqu'à 18 ans au 31 mars (Toutes mesures) (R17)

11.1.1 Explications

« Ce sont les enfants différents qui ont un service « Application de mesures » actif à la fin de la période associé à un regroupement de mesures de type « 05-judiciaires » contenant au moins une mesure dont la date de fin correspond avec la date de leur majorité. »

11.1.2 Correspondance

Les données de ce tableau sont sans correspondance actuellement.

Enfants bénéficiant de mesures de protection de la jeunesse jusqu'à 18 ans au 31 mars (Enfants hébergés) (R18)

11.1.3 Explications

« Ce sont les enfants différents qui ont un service « Application de mesures » actif à la fin de la période associé à un regroupement de mesures de type « 04-Volontaires » ou « 05-Judiciaires » contenant au moins une mesure « hébergement » dont la date de fin correspond avec leur majorité. »

11.1.4 Correspondance

Les données de ce tableau sont sans correspondance actuellement.

Enfants bénéficiant de mesures de protection de la jeunesse jusqu'à 18 ans au 31 mars (Enfants confiés) (R19)

11.1.5 Explications

« Ce sont les enfants différents qui ont un service « Application de mesures » actif à la fin de la période associé à un regroupement de mesures de type « 04-Volontaires » ou « 05- Judiciaires » contenant au moins une mesure « confié à un tiers » dont la date de fin correspond avec leur majorité. »

11.1.6 Correspondance

Les données de ce tableau sont sans correspondance actuellement.

12. Milieu de vie des enfants à l'application des mesures

Milieu de vie des enfants à l'application des mesures au 31 mars 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017; (R20)

12.1.1 Explications

Ce sont les enfants différents qui ont un service « Application de mesures » actif à la fin de la période associé à un regroupement de mesures actif de type « 02- Mesures provisoires LPJ » ou « 31 - Entente post ordonnance en vertu 92.1 » ou « 04-Volontaires » ou « 05-Judiciaires ». Si aucun regroupement de mesures n'est actif dans le service « Application des mesures », le regroupement de mesures actif à la Révision est considéré.

« Enfants placés ou confiés à » : Ce sont les enfants différents qui ont un service « Application de mesures » actif à la fin de la période associé à un regroupement de mesures de type « 02- Mesures provisoires LPJ » ou « 31 - Entente post ordonnance en vertu 92.1 » ou « 04-Volontaires » ou « 05-Judiciaires » contenant au moins une mesure active d' hébergement ou de type confié à.

Avertissement: il ne s'agit pas du nombre distinct de jeunes placés dans les ressources du centre jeunesse, mais plutôt du nombre de jeunes suivis en application des mesures sous la responsabilité du DPJ du CJ qui font l'objet d'une mesure de placement ou de type "confié à".

« Enfants suivis dans leur milieu »: Ce sont les enfants différents qui ont un service « Application de mesures » actif à la fin de la période qui est associé à un regroupement de mesures de type « 02- Mesures provisoires LPJ » ou « 31 - Entente post ordonnance en vertu 92.1 » ou « 04-Volontaires » ou « 05-Judiciaires » ne contenant aucune mesure active d' hébergement ou de type « confié à ».

12.1.2 Ventilation

Les résultats sont ventilés par groupe d'âge (0-5, 6-12, 13-15, 16-17) (selon l'âge réel au 31 mars)

13. Troubles de comportement à l'AM

Ventilations des troubles de comportement des adolescents à l'application des mesures au 31 mars 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017; (R20b)

13.1.1 Explications

C'est le nombre de chacune des ventilations pour problématique de « 38 f) Troubles de comportement sérieux » et « 38.1 a) Fugue » des enfants à l'AM au 31 mars.

Les services considérés sont les mêmes services que la requête « Milieu de vie des enfants à l'application des mesures au 31 mars (R20) ».

13.1.2 Ventilation

Les résultats sont ventilés par type d'article, soit Principal ou Secondaire et incluent les 13 à 17 ans.

13.1.3 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance à cette donnée actuellement.

14. Projets de vie des enfants placés et confiés

Projets de vie des enfants placés et confiés au 31 mars 2014 (R21)

14.1.1 Explications

« Ce sont les projets de vie envisagés ou actualisés **des enfants placés ou confiés** au 31 mars. Ces enfants sont dénombrés selon le service « Application de mesures » actif à la fin de la période associé à un regroupement de mesures de type « 02- Mesures provisoires LPJ » ou « 30- Entente provisoire en vertu 47.1 » ou « 31 - Entente post ordonnance en vertu 92.1 » ou « 04-Volontaires » ou « 05-Judiciaires » contenant au moins une mesure d' hébergement ou de type confié à. »

14.1.2 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance à cette donnée actuellement.

15. Applications de mesures terminées

Liste des services Application des mesures terminés dans l'année, 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017

15.1.1 Explications

« Les usagers pour lesquels l'application de mesures LPJ s'est terminée durant l'année sont les usagers ayant eu une révision qui a mis fin à l'application des mesures et dont la date de conclusion est saisie durant l'année». Les valeurs des regroupements de durée sont : (0 à 12 mois, 12 à 24 mois, 24 à 36 mois, 3 ans et plus).

Les informations extraites sont:

- Usagerid
- Âge à la fin du service
- Sexe
- Serviceid
- Date de début
- Date de fin
- Durée
- Décision de la dernière révision
- Type de référence (si présent)
- Type d'établissement (si référence personnalisée)
- Dernier Projet de vie
- Résultat du dernier projet de vie
- Problématique active lors de la fermeture
- Regroupement de durée selon LPJ_DUREEAPPLMES (Valeur utilisée dans l'AS-480, soit Date de fin – date de premier contact)
- Regroupement de durée selon DUREESERVICE (date de fin – date de début)

15.1.2 Correspondance

Le nombre de services AM fermés correspond aux services comptabilisés dans la question de l'AS-480 P04 L14 C07 (Durée moyenne de l'application des mesures (en mois))

16. Adoption québécoise

Nombre d'enfants adoptés au Québec durant la période (R22)

16.1.1 Explications

Ce sont les enfants dont la demande de type 56 « Adoption québécoise » et dont le motif de fermeture est égal à 15 « Jugement d'adoption » et dont la date de fin est incluse dans la période.».

16.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P12 L15 C05

17. Recherche d'antécédents

Services Recherche d'antécédents réalisés (R1243)

17.1.1 Explications

« Ce sont les services de type Recherche d'antécédents réalisés dont la date de saisie de la date de fin du service est incluse dans la période. ».

17.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P12 L04 C03.

18. Retrouvailles

Services Retrouvailles réalisés (R1244)

18.1.1 Explications

« Ce sont les services de type Retrouvailles dont la date de saisie de la date de fin du service est incluse dans la période. »

18.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P12 L04 C04.

19. Tutelle

Nombre d'enfants sous tutelle pour lesquels une aide financière était accordée à la fin de l'année (R17126) 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017

19.1.1 Explications

C'est le nombre d'enfants pour lesquels une aide financière était accordée à la fin de l'année.

19.1.2 Ventilation

Les données sont ventilées selon le type de lien du tuteur. (Table Demande, colonne CODETYPELIENTUTEUR). La donnée sera extraite pour les trois dernières années.

19.1.3 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P17 L12 C06

Nombre de jugement de tutelle accordé dans l'année (R52)

19.1.4 Explications

C'est le nombre de procédures « 70.1 Faire nommer tuteur » dont la date de décision finale rendue de l'audition « Accordée » a été saisie dans la période.

19.1.5 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance.

Nombre de requêtes en tutelle en cours (R53)

19.1.6 Explications

C'est le nombre de procédures « 70.1 Faire nommer tuteur » actives à la fin de la période

19.1.7 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance.

20. Nombre d'adolescents contrevenants

Nombre d'usagers ayant fait l'objet d'une intervention du CJ – LSJPA (R1411) (Pour trois ans)

20.1.1 Explications

«Ce sont les usagers différents ayant fait l'objet d'une intervention du CJ sous la LSJPA.¹» Auparavant, la requête comptabilisait seulement les usagers ayant reçu des services du DP. Tous les usagers en réadaptation, y compris sur des places prêtées, étaient exclus.

20.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à la requête de l'AS-480 P14 L01 C01

20.1.3 Ventilation

Données ventilées par sexe et par groupe d'âge.

¹ Ligne 01 - Nombre d'usagers ayant fait l'objet d'une intervention du CJ

L'établissement indique le nombre d'usagers différents ayant fait l'objet d'une intervention du centre jeunesse sous chacune des lois. Les usagers visés ici sont ceux compilés au Manuel de gestion financière, chapitre 4, section « Centres jeunesse ».

Les usagers ayant fait l'objet d'une intervention dans le cadre d'un hébergement en centre de réadaptation (incluant ceux placés sur une place prêtée) sont répartis selon le cadre légal de la mesure de placement appliquée au cours de l'année.

21. Nombre d'adolescents ayant fait l'objet d'une Évaluation/Orientation

Nombre d'adolescents évalués/orientés par le DP (R26)

21.1.1 Explications

«Ce sont les adolescents « distincts » ayant fait l'objet d'une Évaluation/Orientation » par le DP (évaluation effectuée par le directeur de la protection de la jeunesse afin de déterminer s'il est possible de permettre à l'adolescent de bénéficier d'une sanction extrajudiciaire). Un adolescent n'est comptabilisé qu'une seule fois même s'il a fait l'objet de plus d'une Évaluation/Orientation durant l'année. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin des services a été saisie.»

21.1.2 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance pour cette donnée actuellement.

22. Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées

Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées (R3141)

22.1.1 Explications

«Ce sont les services É/O (E/O) pour lesquels une décision « Arrêt d'intervention » ou « Référence au PPCP » ou « Sanctions extrajudiciaires » a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service E/O a été saisie. Un adolescent peut faire l'objet de plus d'une E/O. »

22.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P03 L14 C01

Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Arrêt d'intervention » (R3111)

22.1.3 Explications

«Ce sont les services É/O pour lesquels une décision « Arrêt d'intervention » a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service É/O a été saisie. Un adolescent peut faire l'objet de plus d'une Évaluation/Orientation.»

22.1.4 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P03 L11 C01

Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Référence au PPCP » (R3121)

22.1.5 Explications

«Ce sont les services É/O pour lesquels une décision « Référence au PPCP » a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service É/O a été saisie. Un adolescent peut faire l'objet de plus d'une Évaluation/Orientation.»

22.1.6 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P03 L12 C01

Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Sanctions extrajudiciaires » (R3131)

22.1.7 Explications

«Ce sont les services É/O pour lesquels une décision « Sanctions extrajudiciaires » a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service É/O a été saisie. Un adolescent peut faire l'objet de plus d'une É/O. »

22.1.8 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P03 L13 C01

Nombre d'Évaluations/Orientations réalisées « Autres décisions » (R54)

Ventilation : Par type de décision

22.1.9 Explications

«Ce sont les services É/O pour lesquels une décision autre que « Sanctions extrajudiciaires », « Référence au PPCP » ou « Arrêt d'intervention » a été rendue. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service É/O a été saisie. Un adolescent peut faire l'objet de plus d'une É/O.»

22.1.10 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance actuellement

23. Nombre d'adolescents concernés par les sanctions extrajudiciaires

Années requises : 2014-2015; 2015-2016; 2016-2017;

Nombre d'adolescents concernés par les sanctions extrajudiciaires (R9121)

23.1.1 Explications

«C'est le nombre d'utilisateurs différents impliqués par les sanctions extrajudiciaires durant l'année. Les utilisateurs faisant l'objet de sanctions extrajudiciaires en cours d'application au début de l'année doivent également être comptés.»

23.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P09 L12 C01

24. Nombre de sanctions extrajudiciaires accomplies

Nombre de sanctions extrajudiciaires accomplies depuis 2004 (R30)

24.1.1 Explications

Ce sont les services « Suivi des sanctions extrajudiciaires » dont la date de fin a été saisie durant la période et dont la décision finale est « 41- Accomplissement des sanctions extrajudiciaires ».

Le pourcentage décrit la proportion des services « Suivi des sanctions extrajudiciaires » qui ont été fermés avec la décision « Accomplissement des sanctions extrajudiciaires » par rapport au nombre total des services « Suivi des sanctions extrajudiciaires » fermés avec les décisions suivantes : « 41- Accomplissement des sanctions extrajudiciaires »; «52- Référer au PPCP pour poursuite judiciaire»; «54- Retour au PPCP-prescription atteinte»; «64- Fin de l'intervention».

24.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

25. Rapport prédécisionnels

Ventilation : Selon le mode du rapport (Oral / Écrit)

Nombre de rapports prédécisionnels demandés (R811)

25.1.1 Explications

Ce sont les Rapports prédécisionnels demandés durant la période. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de début du service RPD a été saisie peu importe s'il a été complété dans l'année.

25.1.2 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P08 L01 C01

Nombre de rapports prédécisionnels complétés (R821)

25.1.3 Explications

Ce sont les Rapports prédécisionnels complétés durant la période. Ils sont dénombrés par la date à laquelle la date de fin du service RPD a été saisie.

25.1.4 Correspondance

Cette donnée correspond à l'AS-480 P08 L02 C01

Nombre de jeunes concernés par les rapports pré décisionnels complétés (R31)

Années requises : 2016-2017

Ventilation : Par âge et sexe

25.1.5 Explications

C'est le nombre d'adolescents différents pour lesquels un rapport pré décisionnel a été complété dans l'année selon la R821.

25.1.6 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

26. Sanctions judiciaires exécutées

Nombre de sanctions judiciaires exécutées (R831-R881-R8111-R8121-R8131-R8141-R8151-R8161-R8171-R8181-R8191-R8201)

26.1.1 Explications

C'est le nombre de sanctions judiciaires appliquées et supervisées par le Directeur provincial durant l'année. Ce nombre inclut les sanctions en cours au début de l'année et les nouvelles durant l'année.

Nombre de jeunes concernés par les sanctions judiciaires exécutées (R8221)

26.1.2 Explications

C'est le nombre d'adolescents différents impliqués dans une sanction judiciaire durant l'année. Les adolescents faisant l'objet d'une sanction judiciaire en cours d'application au début de l'année doivent également être comptés. Si un même adolescent est impliqué plus d'une fois par une sanction judiciaire, on doit le compter une seule fois.

26.1.3 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

27. Peines ordonnées durant l'année impliquant le DP

Ventilation : Par âge

Nombre de peines avec mise sous garde (R33)

27.1.1 Explications

Ce sont les « nouvelles » décisions du Tribunal (regroupement de mesures) qui contiennent une mesure de type « Mise sous garde » «articles 42(2) n, 42(2) o, 42(2) q, 42(2) r)» durant un service de Suivi des peines actif au cours de la période. Elles sont dénombrées par les dates de saisie des regroupements de mesures.

27.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

Nombre de peines purgées dans la collectivité (sans mise sous garde) (R34)

27.1.3 Explications

Ce sont les « nouvelles » décisions du Tribunal (regroupement de mesures) qui ne contiennent aucune mesure de type « Mise sous garde » durant un service de Suivi de peines actif au cours de la période. Il est à noter que la sanction 42 (2) p est considérée comme étant une peine purgée dans la collectivité. Elles sont dénombrées par les dates de saisie auxquelles le service a été saisi.

27.1.4 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

28. Durée des mises sous garde

Durée des mises sous garde (R39)

28.1.1 Explications

Il s'agit de la durée des mises sous garde ordonnées dans l'année. Le calcul considère chacune des peines ordonnées et non les peines fusionnées; de plus il ne prend en compte que la portion de garde. Le début de la mise sous garde doit se situer le ou après la date de début de la période. Si un jeune reçoit une peine comportant de la garde fermée et de la garde ouverte, ce sera donc considéré comme 2 mises sous gardes. On compte également les 42(2) p modifiée en 42(2) n alors qu'elles ne sont pas comptées dans les Peines comportant une mise sous garde au tableau 17.

28.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

29. Détail des sanctions extrajudiciaires

Détail des sanctions extrajudiciaires (R91_101)

29.1.1 Explications

C'est le nombre de sanctions pour chacun des types de sanctions extrajudiciaires dans les situations où le Directeur provincial a pris la décision d'appliquer des sanctions extrajudiciaires durant l'année. Ce nombre inclut les sanctions en cours au début de l'année et les nouvelles durant l'année. Ces sanctions sont prévues au Programme de sanctions extrajudiciaires. Si un usager a plus d'une sanction extrajudiciaire simultanément, on doit compter chaque type de mesure.

29.1.2 Correspondance

Ces données correspondent à l'AS-480 P09 L01 à 10 C01

30. Nombre d'adolescents détenus

Nombre d'adolescents détenus (R36)

30.1.1 Explications

Ce sont les adolescents distincts pour lesquels on a enregistré lors d'un placement en CSR, une mesure « 10341- LSJPA Détention avant comparution » ou «10342- LSJPA Détention avant prononcé de peine». Ils sont dénombrés par la date de saisie du début de la mesure qui doit être supérieure ou égale à la date de début de période et inférieure ou égale à la date de fin de période.

30.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

31. Nombre d'adolescents mis sous garde

Nombre d'adolescents mis sous garde (R37)

31.1.1 Explications

Ce sont les adolescents différents qui ont eu une mise sous garde active au moins une journée durant la période, mesure de type « Mise sous garde » «articles 42(2) n, 42(2) o, 42(2) q, 42(2) r» durant un service de Suivi des peines actif au cours de la période. Ils sont dénombrés par le moment où les dates de début et de fin du service ont été saisies.

31.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

32. Durée des détentions avant le prononcé de la peine

Durée des détentions avant le prononcé de la peine (R38)

32.1.1 Explications

Il s'agit de la durée de la détention d'un adolescent, sans interruption. Si un adolescent est détenu avant sa comparution puis consécutivement avant le prononcé de sa peine, une seule durée est comptabilisée. Étant donné que le calcul ne peut être effectué que si la détention est terminée, la date de fin de détention doit être présente et se situer entre la date de début de période et la date de fin de période.

32.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

33. Nombre de transfèrements

Nombre de transfèrements par année depuis 2004 (R50)

33.1.1 Explications

C'est le nombre de service Examen ayant pour motif « 92(1) Demande de transfèrement dans établissement correctionnel adulte » ou « 92(2) Demande de transfèrement dans un pénitencier » et dont la décision du service est « Transfèrement autorisé »

33.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

34. RPD avec assujettissement

RPD avec assujettissement depuis 2004 (R51)

34.1.1 Explications

C'est le nombre de service RPD de type « Rapport prédécisionnel pour assujettissement à la peine aux adultes » qui ont été créé dans l'année.

34.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

35. Adolescents lors de la première mise sous garde (R55)

Âge et sexe lors de la 1^{re} mise sous garde par année depuis 2004

35.1.1 Explications

C'est l'âge moyen des usagers lors de la première ordonnance comportant une mise sous garde sous 42(2)n, 42(2)o, 42(2)q, 42(2)r. L'information est affichée selon le sexe des adolescents.

35.1.2 Correspondance

Cette donnée n'a aucune correspondance

36. Annexe - Regroupements de ventilations R416V2

CODE	DESCRIPTIONLONGUE	REGROUPEMENT
1349	Problème de santé mentale chez la mère	Autres
1389	Problème de santé mentale chez la personne qui en a la garde	Autres
1369	Problème de santé mentale chez le (la) conjoint(e) de la mère	Autres
1359	Problème de santé mentale chez le (la) conjoint(e) du père	Autres
1339	Problème de santé mentale chez le père	Autres
1379	Problème de santé mentale chez le tuteur	Autres
1399	Problème de santé mentale chez une autre personne	Autres
1812	Conflit de couple dans la famille d'accueil	Conflit de couple
1328	Conflit de couple dans le milieu de la personne qui en a la garde	Conflit de couple
1324	Conflit de couple dans le milieu du tuteur	Conflit de couple
1320	Conflit de couple dans le milieu maternel	Conflit de couple
1832	Conflit de couple dans le milieu où l'enfant a été confié	Conflit de couple
1316	Conflit de couple dans le milieu paternel	Conflit de couple
1302	Conflit de couple entre les parents	Conflit de couple
1813	Conflit de séparation dans la famille d'accueil	Conflit de séparation
1329	Conflit de séparation dans le milieu de la personne qui en a la garde	Conflit de séparation
1325	Conflit de séparation dans le milieu du tuteur	Conflit de séparation
1321	Conflit de séparation dans le milieu maternel	Conflit de séparation
1833	Conflit de séparation dans le milieu où l'enfant a été confié	Conflit de séparation
1313	Conflit de séparation dans le milieu parental	Conflit de séparation
1317	Conflit de séparation dans le milieu paternel	Conflit de séparation
1301	Conflit de séparation entre les parents	Conflit de séparation
1366	Conflit entre conjoint(e) de la mère et la personne qui a la garde	Autres
1346	Conflit entre la mère et la personne qui en a la garde	Autres

1356	Conflit entre le (la) conjoint(e) du père et personne qui a la garde	Autres
1336	Conflit entre le père et la personne qui en a la garde	Autres
1376	Conflit entre le tuteur et la personne qui en a la garde	Autres
1364	Contrôle excessif de la part de la (du) conjoint(e) de la mère	Contrôle excessif
1354	Contrôle excessif de la part de la (du) conjoint(e) du père	Contrôle excessif
1344	Contrôle excessif de la part de la mère	Contrôle excessif
1384	Contrôle excessif de la part de la personne qui en a la garde	Contrôle excessif
1334	Contrôle excessif de la part du père	Contrôle excessif
1374	Contrôle excessif de la part du tuteur	Contrôle excessif
1397	Contrôle excessif de la part d'une autre personne	Contrôle excessif
1361	Dénigrement de la part de la (du) conjoint(e) de la mère	Dénigrement
1351	Dénigrement de la part de la (du) conjoint(e) du père	Dénigrement
1341	Dénigrement de la part de la mère	Dénigrement
1381	Dénigrement de la part de la personne qui en a la garde	Dénigrement
1331	Dénigrement de la part du père	Dénigrement
1371	Dénigrement de la part du tuteur	Dénigrement
1391	Dénigrement de la part d'une autre personne	Dénigrement
1365	Exploitation de la part de la (du) conjoint(e) de la mère	Exploitation
1355	Exploitation de la part de la (du) conjoint(e) du père	Exploitation
1345	Exploitation de la part de la mère	Exploitation
1385	Exploitation de la part de la personne qui en a la garde	Exploitation
1335	Exploitation de la part du père	Exploitation
1375	Exploitation de la part du tuteur	Exploitation
1394	Exploitation de la part d'une autre personne	Exploitation
1348	Exposition à la violence conjugale causée par la mère	Exposition à la violence causée par la mère

1338	Exposition à la violence conjugale causée par le père	Exposition à la violence causée par le père
1378	Exposition à la violence conjugale causée par le tuteur	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1368	Exposition à la violence conjugale causée par le(la) conjoint(e) de la mère	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1358	Exposition à la violence conjugale causée par le(la) conjoint(e) du père	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1388	Exposition à la violence conjugale causée par personne qui a la garde	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1396	Exposition à la violence conjugale causée par une autre personne	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1347	Exposition à la violence familiale causée par la mère	Exposition à la violence par la mère
1387	Exposition à la violence familiale causée par la personne qui a la garde	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1337	Exposition à la violence familiale causée par le père	Exposition à la violence causée par le père
1377	Exposition à la violence familiale causée par le tuteur	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1367	Exposition à la violence familiale causée par le(la) conjoint(e) de la mère	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1357	Exposition à la violence familiale causée par le(la) conjoint(e) du père	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1395	Exposition à la violence familiale causée par une autre personne	Exposition à la violence causée par une autre personne que le père et/ou la mère
1360	Indifférence de la part de la (du) conjoint(e) de la mère	Indifférence
1350	Indifférence de la part de la (du) conjoint(e) du père	Indifférence
1340	Indifférence de la part de la mère	Indifférence
1380	Indifférence de la part de la personne qui en a la garde	Indifférence
1330	Indifférence de la part du père	Indifférence
1370	Indifférence de la part du tuteur	Indifférence
1390	Indifférence de la part d'une autre personne	Indifférence
1810	Isolement dans la famille d'accueil	Isolement
1326	Isolement dans le milieu de la personne qui en a la garde	Isolement
1322	Isolement dans le milieu du tuteur	Isolement
1318	Isolement dans le milieu maternel	Isolement

1830	Isolement dans le milieu où l'enfant a été confié	Isolement
1310	Isolement dans le milieu parental	Isolement
1314	Isolement dans le milieu paternel	Isolement
1363	Menaces de la part de la (du) conjoint(e) de la mère	Menaces
1353	Menaces de la part de la (du) conjoint(e) du père	Menaces
1343	Menaces de la part de la mère	Menaces
1383	Menaces de la part de la personne qui en a la garde	Menaces
1333	Menaces de la part du père	Menaces
1373	Menaces de la part du tuteur	Menaces
1393	Menaces de la part d'une autre personne	Menaces
1362	Rejet affectif de la part de la (du) conjoint(e) de la mère	Rejet affectif
1352	Rejet affectif de la part de la (du) conjoint(e) du père	Rejet affectif
1342	Rejet affectif de la part de la mère	Rejet affectif
1382	Rejet affectif de la part de la personne qui en a la garde	Rejet affectif
1332	Rejet affectif de la part du père	Rejet affectif
1372	Rejet affectif de la part du tuteur	Rejet affectif
1392	Rejet affectif de la part d'une autre personne	Rejet affectif
1811	Renversement des rôles dans la famille d'accueil	Autres
1327	Renversement des rôles dans le milieu de la personne qui en a la garde	Autres
1323	Renversement des rôles dans le milieu du tuteur	Autres
1319	Renversement des rôles dans le milieu maternel	Autres
1831	Renversement des rôles dans le milieu où l'enfant a été confié	Autres
1311	Renversement des rôles dans le milieu parental	Autres
1315	Renversement des rôles dans le milieu paternel	Autres